PMRA ANNOTATED – MFW
2013-2140
APRIL 2013

Groupe 3 Insecticide

Perm-UP
Insecticide en concentré émulsifiable

CONTIENT DE LA PERMETHRINE

POISON

AVERTISSEMENT: IRRITANT POUR LES YEUX ET LA PEAU

COMMERCIAL
ENTREPOSER À UNE TEMPÉRATURE SUPÉRIEURE À -12°C

GARANTIE: Perméthrine.....384 g/L
NO D'HOMOLOGATION. 28877
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

LIRE L'ÉTIQUETTE ET CE FEUILLET AVANT L'EMPLOI

CONTENU NET: 1 Litre

United Phosphorus, Inc.
630 Freedom Business Center, Suite 402
King of Prussia, PA 19406, USA

1-800-438-6071

Pour le cas d'urgence chimique: le déversement accidentel, la fuite, le feu, l'exposition ou l'accident, appeler CHEMTREC 1-800-424-9300

PRÉCAUTIONS

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

Nocif si avalé. Irrite les yeux et la peau. NE PAS laisser entrer en contact avec les yeux ou la peau.

Porter une combinaison de protection sur une chemise à manches longues et un pantalon, des gants résistants aux produits chimiques, des bas et des chaussures résistantes aux produits chimiques lors des opérations de mélange, de chargement, d'application, de nettoyage et de réparation. DE PLUS, porter un masque ou des lunettes de protection pendant la préparation du mélange/chargement. (Une combinaison n'est pas requise pour un applicateur à l'intérieur d'une cabine fermée.

Lorsque ce produit est appliqué dans des endroits fermés ou à l'aide d'un équipement capable de produire des gouttelettes de pulvérisation respirables (plus petites que 10 microns), un respirateur approprié devrait être porté.

Ne pas entrer ou permettre aux travailleurs d'entrer dans les zones traitées pendant la période de restriction de 12 heures.

Ce produit contient un distillat de 25% de pétrole, modérément à très toxique pour les organismes aquatiques. Éviter de contaminer les systèmes aquatiques par une pulvérisation directe ou en jetant les rebuts ou en nettoyant l'équipement.

Appliquer seulement lorsque le potentiel de dérive est minimal vers les zones habitées ou occupées par les humains, comme des maisons, des chalets, des écoles et des zones récréatives. Prendre en considération la vitesse et la direction du vent, la température, l'équipement d'application et les réglages du pulvérisateur.

Ne pas appliquer sur un plan d'eau. Éviter la dérive de la pulvérisation vers tout plan d'eau ou vers toute zone non ciblée. Ne pas appliquer par application terrestre dans les 15 m ou par application aérienne dans les 100 m de tout plan d'eau, surtout sur l'aquaculture en production ou sur les habitats de la faune aquatique. Ce produit est très toxique pour les poissons. Ne pas contaminer les étangs, les lacs, les cours d'eau ou les rivières lors du remplissage ou du rinçage du pulvérisateur ou lors de l'application. Ce produit est très toxique pour les abeilles; éviter de pulvériser lorsque les abeilles butinent. Le dépôt de la pulvérisation doit être asséché avant que les abeilles commencent à butiner les cultures traitées.

Les cultures en plantes-abris ou les cultures traitées avec Perm-UP Insecticide en concentré émulsifiable ne devraient pas être servies en aliment vert aux animaux.

Lire et comprendre l'étiquette et le feuillet en entier avant d'ouvrir ce produit. Si vous avez des questions, téléphonez le fabricant au 1-800-438-6071 ou obtenez des conseils techniques auprès du distributeur ou de votre conseiller agronomique provincial.

Application aérienne
Épandre seulement avec un avion ou un hélicoptère réglé et étalonné pour être utilisé dans les conditions atmosphériques de la région et selon les taux et directives figurant sur l'étiquette.

Les précautions à prendre ainsi que les directives et taux d'épandage à respecter sont propres au produit. Lire attentivement l'étiquette et s'assurer de bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Utiliser seulement les quantités recommandées pour l'épandage aérien qui sont indiquées sur l'étiquette. Si, pour l'utilisation prévue du produit, aucun taux d'épandage aérien ne figure sur l'étiquette, on ne peut utiliser ce produit, et ce, quel que soit le type d'appareil aérien disponible.

S'assurer que l'épandage est uniforme. Afin d'éviter que le produit ne soit épandu de façon non uniforme (épandage en bandes, irrégulier ou double), utiliser des marqueurs appropriés.

Mises en garde – Application aérienne
Épandre seulement quand les conditions météorologiques à l'endroit traité permettent une couverture complète et uniforme de la culture visée. Les conditions favorables spécifiques à l'épandage aérien décrites dans les Guide national d'apprentissage - Application de pesticides par aéronef, développé par le Comité fédéral, provincial et territorial sur la lutte antiparasitaire et les pesticides doivent être présentes.

NE PAS ÉPANDRE SUR LES ÉTENDUES D'EAU. POUR ÉVITER QUE LA DÉRIVE N'ATTEIGNE UNE ÉTENDUE D'EAU OU TOUT AUTRE ENDROIT NON VISÉ, NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE DANS LES 100 M D'UN PLAN D'EAU, SURTOUT UN PLAN D'AQUACULTURE EN PRODUCTION OU DES HABITATS DE FAUNE AQUATIQUE.

NE PAS UTILISER DE SIGNALISATEURS HUMAINS.

Les grosses gouttelettes sont moins sujettes à la dérive; il faut donc éviter les pressions et les types de buses qui permettent la formation de fines particules (brume). Ne pas épandre lorsque les conditions météorologiques favorisent la dérive vers les zones non ciblées. Ne pas appliquer par temps mort ou lorsque la vitesse du vent et son orientation peuvent provoquer une dérive (supérieure à 10 km/heure). Ne pas épandre également lorsque le vent souffle en direction d'une culture, d'un jardin, d'un habitat terrestre (plantations brise-vent) ou aquatique vulnérables.

Mises en garde concernant l'opérateur antiparasitaire
Ne pas permettre au pilote de mélanger les produits chimiques qui seront embarqués à bord de l'appareil. Il peut toutefois charger des produits chimiques pré-mélangés contenus dans un système fermé.

Il serait préférable que le pilote puisse établir une communication à chaque emplacement traité au moment de l'épandage.

Le personnel au sol de même que les personnes qui s'occupent des mélanges et du chargement doivent porter des gants, une combinaison et des lunettes ou un masque les protégeant contre les produits chimiques durant le mélange des produits, le chargement, le nettoyage et les réparations. Lorsque les précautions qu'on recommande à l'opérateur de prendre sont plus strictes que les recommandations générales qui figurent sur les étiquettes pour épandage avec pulvérisateur terrestre, suivre les précautions les plus rigoureuses.

Tout le personnel doit se laver les mains et le visage à grande eau avant de manger et de boire. Les vêtements protecteurs, le cockpit de l'avion et les cabines des véhicules doivent être décontaminés régulièrement.

MODE D'EMPLOI

Perm-UP Insecticide en concentré émulsifiable est un insecticide de pyréthroide synthétique d'une faible toxicité pour les mammifères. C'est un insecticide qui agit par contact sur l'estomac sans effet systémique ou fumigant. Il est donc très important d'assurer une excellente couverture de pulvérisation. Appliquer à l'aide d'un équipement par voie de terre seulement, sauf lorsque mentionné différemment.

CULTURES	INSECTES RAVAGEURS	mL/1000 LITRES	mL/ HECTARE	REMARQUES
ASPERGES, BETTERAVES, CANOLA (COLZA), CAROTTES, CÉRÉALES, CHOUX, MAÏS, LIN, LENTILLES, LAITUE, OIGNONS, POIS, POIVRONS, POMMES DE TERRE, BETTERAVES À SUCRE, TOURNESOLS	Vers-gris-Légionnaire, noir, Moissonneur, Orthogonal, À dos rouge, Blanc		180-390	Application par voie de terre: Pour supprimer ces insectes qui s'attaquent aux plantules (jusqu'à 5 feuilles) et/ou aux plantes repiquées de ces cultures, appliquer 180 mL/ha dans suffisamment d'eau pour assurer une bonne couverture. En présence de conditions de sol sèches ou dans une terre minérale, appliquer 295 à 390 mL/ha. Si les vers-gris sont gros (presqu'à pleine maturité- 2,5 - 4 cm), utiliser 295 à 390 mL/ha. Les applications devraient être effectuées en

				présence de conditions chaudes et humides, en soirée ou la nuit, lorsque le ver-gris est le plus actif. NE PAS REMUER LA SURFACE DU SOL PENDANT LES 5 JOURS QUI SUIVENT LE TRAITEMENT. Avis : Perm-UP Insecticide en concentré émulsifiable ne contrôle que les stades des vers-gris lorsqu'ils s'alimentent en surface ou qu'ils rampent.
	Ver-gris orthogonal		180-390	Application par voie aérienne: Pour supprimer cet insecte qui s'attaque aux plantules; surtout les cultures au stade plantule, jusqu'à 5 feuilles, appliquer 180 mL/ha dans suffisamment d'eau pour assurer une bonne couverture. En présence de conditions de sol sèches ou si les vers-gris sont gros (presqu'à pleine maturité- 2,5 - 4 cm), utiliser 295 à 390 mL/ha. Ne peut être appliqué par voie aérienne qu'une seule fois par saison.

ASPERGES	Vers-gris		180	Pour supprimer le vers-gris pendant la saison de la coupe, effectuer 1 application par voie de terre, sur un sol nu, après la coupe, dès que les dommages sont présents. Appliquer dans suffisamment d'eau pour assurer une bonne couverture. Appliquer en soirée ou la nuit, lorsque le vers-gris est le plus actif. Ne pas appliquer dans les 2 jours qui précèdent la récolte.
CANOLA (COLZA)	Altises des crucifères		90-180	Épandage terrestre: Appliquer dans suffisamment d'eau pour bien couvrir lorsque des insectes sont présents. Le traitement devrait être effectué quand les altises se nourrissent activement. Pour une infestation grave, utiliser la dose de 180 mL par hectare.
				Épandage aérien: Une application du haut des airs est premise, pourvu qu'il n'y ait aucun danger de dérive vers d'autres cultures ou vers des zones occupées par des gens ou des bestiaux. Appliquer la dose stipulée dans 11 à 35 litres d'eau par hectare. On ne peut effectuer qu'un seul épandage aérien par saison.

CHOU, CHOU-FLEUR, BROCOLI, CHOUX DE BRUXELLES	Fausse-arpenteuse du chou, Piéride du chou, Larve de la Fausse-teigne, Altise des crucifères		90-180	Appliquer à l'aide d'un équipement terrestre, dans 400-650 L d'eau /ha dès l'apparition des premiers dommages par les insectes. Pour les infestations sévères, utiliser 180 mL à l'hectare. Ajouter l'agent mouillant AGRAL^{MD} 90, à raison de 300 mL par 1000 L d'eau pour améliorer les propriétés de mouillage et de couverture. Peut être appliqué jusqu'à 3 jours avant la récolte du chou, du chou-fleur et des choux de Bruxelles et jusqu'à 7 jours avant la récolte du brocoli.
BROCOLI CHINOIS	Fausse-arpenteuse du chou, Larve de la Fausse-teigne, Piéride du chou		90-180	Appliquer à l'aide d'un équipement terrestre, dans 400-675 L d'eau /ha, à intervalles de 7 à 10 jours dès l'apparition des premiers dommages par les insectes. Ajouter l'agent mouillant AGRAL^{MD} 90, à raison de 300 mL par 1000 L d'eau pour améliorer les propriétés de mouillage et de couverture. Pour les infestations sévères, utiliser 180 mL à l'hectare. Peut être appliqué jusqu'à 7 jours avant la récolte. Ne pas effectuer plus que 4 applications par année.

MAÏS SUCRÉ	Pyrale du maïs, Ver de l'épi du maïs		275-375	Application par voie de terre: Appliquer la dose spécifiée dans 325-450 L d'eau/ha à l'aide d'un équipement de pulvérisation muni d'une rampe et de buses pour assurer une bonne couverture. Utiliser la dose la plus élevée lorsqu'une pression élevée d'insectes est prévue. Pulvériser dès que les premiers signes de ravages sont présents sur le feuillage. Pour la deuxième génération de pyrales, dans le cas des semis tardifs, appliquer avant la sortie des panicules. Pour supprimer le ver de l'épi du maïs, diriger le jet de pulvérisation pour assurer une bonne couverture des épis et des soies. Pour connaître le nombre d'application et le moment propice aux applications, consulter le calendrier de pulvérisation de votre région. Consulter le calendrier de pulvérisation provincial. Application aérienne : il est permis de pulvériser par voie aérienne, pourvu qu'il n'y ait aucun risque de dérive vers les autres cultures ou vers les zones occupées par les humains ou le bétail.

				Appliquer la dose spécifiée dans 11-35 L d'eau/ha. Ne pas appliquer plus que deux fois par année par voie aérienne. Perm-UP Insecticide en concentré émulsifiable peut être appliqué jusqu'à 1 jour avant la récolte.
	Légionnaire d'automne		180	Application par voie terrestre ou aérienne: Consulter la section précédente pour des directives spécifiques. Ce traitement n'empêche pas les dommages internes à l'épi si l'insecte a déjà pénétré à l'intérieur de l'épi. Ne pas appliquer dans la journée qui précède la récolte.

CÉRÉALES: Blé, Orge, Avoine, Seigle	Ver-gris orthogonal		180-390	Application par voie de terre: Appliquer une dose spécifique dans suffisamment d'eau pour assurer une bonne couverture. Appliquer 180 mL/ha de ce produit pour supprimer cet insecte qui s'attaque aux plantules, jusqu'au stade de 5 feuilles. En présence de conditions de sol sèches ou si les vers-gris sont gros (2,5 - 4 cm), utiliser 290-390 mL/ha de produit. Les applications devraient être effectuées en présence de conditions chaudes et humides, en soirée ou la nuit, lorsque le ver-gris est le plus actif. Ne pas remuer la surface du sol au courant des 5 jours qui suivent le traitement. Perm-UP Insecticide en concentré émulsifiable ne contrôle que les stades des vers-gris lorsqu'ils s'alimentent en surface ou qu'ils rampent. Application aérienne : il est permis de pulvériser par voie aérienne, pourvu qu'il n'y ait aucun risque de dérive vers les autres cultures ou vers les zones occupées par les humains ou le bétail. Appliquer la dose spécifiée dans 11-35 L d'eau/ha. Ne pas appliquer plus qu'une

				fois par année par voie aérienne. Appliquer lorsque la vitesse du vent est inférieure à 10 km/heure. Ne pas appliquer sur les plantules des cultures spécifiées ici lorsqu'elles sont plus grosses que 5 feuilles.
CONCOMBRE (En serre)	Aleurode des serres	260		Appliquer de façon à recouvrir tout le feuillage à fond. Répéter lorsque nécessaire. Peut être appliqué jusqu'au jour de la récolte.
GINSENG	Vers-gris-Légionnaire, noir, Moissonneur, Orthogonal, À dos rouge, Blanc, Panaché		180-390	Application par voie terrestre: Appliquer dans suffisamment d'eau pour assurer une bonne couverture des plants. Utiliser la dose élevée en présence d'une infestation sévère; maximum de deux applications par année. Appliquer lorsque le dépistage indique la présence de vers-gris. En présence de conditions sèches : appliquer 295 à 390 mL/ha. Si les vers-gris sont gros (2,5 - 4 cm),

				utiliser 295-390 mL/ha de produit. Les applications devraient être effectuées en présence de conditions chaudes et humides, en soirée ou la nuit, lorsque le ver-gris est le plus actif.
	Punaise à quatre raies		180-260	Application par voie terrestre: Effectuer un maximum de 2 applications par année. Peut être appliqué jusqu'à 40 jours avant la récolte.
CHAMPIGNONS (Bâtiment de la champignonnière et zones adjacentes)	Mouche des champignons-Sciaride et phoridés adultes			Appliquer une bruine ou un traitement aérosol, à raison de 65 à 85 mL par 1 L d'eau par 1000 m3. Préparation du bâtiment avant la pulvérisation de la bruine: 1. Fermer toutes les portes, les fenêtres et les ventilateurs. 2. Fermer à clé ou barricader toutes les entrées, éteindre les lumières de sécurité, afficher des avis et prendre toutes les précautions nécessaires pour empêcher les personnes et les animaux d'entrer dans la zone traitée. Utiliser avant le gobetage, pendant le refroidissement, pendant le lardage, jusqu'à la formation des carpophores et entre les volées. NOTE: Ne pas effectuer plus de deux applications

				entre chaque volée avec un maximum de 10 applications pendant la culture. Ne pas appliquer dans la journée qui précède la récolte. Ne pas utiliser lorsque la température de l'air est inférieure à 12°C ou supérieure à 30°C. Le fait de l'utiliser à une température supérieure à 30°C pourrait diminuer l'efficacité de Perm-UP Insecticide en concentré émulsifiable. Selon les populations de mouches et le stade de la culture, traiter une fois par jour ou lorsque nécessaire. Par contre, ne pas effectuer plus que 20 applications avant la formation des carpophores de la première volée. Des procédures de routine pour diminuer les populations historiques doivent être bien respectées pour assurer un contrôle approprié des mouches adultes dans la culture et pour diminuer le nombre d'applications de pesticides. Consulter l'expert provincial sur les champignons pour connaître les détails des programmes de gestion intégrée des organismes ravageurs pour la suppression des moucherons sciarides et

				phoridés. La durée d'exposition devrait être restreinte à une heure, aéré le bâtiment par la suite. Pour aérer les bâtiments qui n'ont pas la circulation à l'air forcée, utiliser des ventilateurs.
CHOU CHINOIS PAK-CHOI	Fausse-arpenteuse du chou, Piéride du chou, Larve de la Fausse-teigne		180	Appliquer par voie terrestre dans 400-675 mL d'eau/ha selon un calendrier de 7- 10 jours, dès l'apparition des insectes ou des dommages d'insectes. . Ajouter l'agent mouillant AGRAL^{MD} 90, à raison de 300 mL par 1000 L d'eau pour améliorer les propriétés de mouillage et de couverture. Peut être appliqué jusqu'à 3 jours avant la récolte. Ne pas effectuer plus que 4 applications par saison.

ARACHIDES	Cicadelle de la pomme de terre		180	Appliquer par voie terrestre dans suffisamment d'eau pour une bonne couverture lorsque l'infestation surpasse 2 cicadelles par plant. Répéter si nécessaire. Ne pas effectuer dans les 14 jours qui précèdent la récolte.
POIVRONS	Pyrale du maïs		180	Appliquer par voie terrestre, dès l'apparition de la présence de la pyrale, entre la fin juillet et la mi-septembre. Répéter à tous les 7 jours. Ne pas appliquer dans la journée qui précède la récolte.
POMMES DE TERRE	Doryphore de la pomme de terre, Altise de la pomme de terre, Cicadelle de la pomme de terre, Punaise terne		180-260	Application terrestre: Appliquer dans suffisamment d'eau pour une bonne couverture. Utiliser la dose élevée pour les infestations sévères. Répéter si nécessaire. Peut être appliqué jusque dans la journée qui précède la récolte.
				Application aérienne: Appliquer dans 20 à 45 L d'eau, pour assurer une bonne couverture. Utiliser la dose élevée pour les infestations sévères. Peut être appliqué jusque dans la journée qui précède la récolte. Peut être appliqué par voie aérienne une fois par saison.

	Ver-gris panaché		180	Appliquer par voie terrestre dès l'apparition des insectes ou des dommages des insectes – habituellement à la fin juillet ou en août, selon les endroits. L'obtention d'un bon contrôle est tributaire de la qualité de la pénétration de la pulvérisation dans le feuillage dense.
	Pyrales du maïs		180	Épandage terrestre: Appliquer dans suffisamment d'eau pour bien couvrir les plantes. Traiter lorsque les masses d'oeufs commencent à éclore. Consulter un agronome ou un spécialiste des cultures pour déterminer un calendrier approprié de traitements.
				Épandage aérien: Une application du haut des airs est permise, pourvu qu'il n'y ait aucun danger de dérive vers d'autres cultures ou vers des zones occupées par des gens ou des bestiaux. Appliquer la dose stipulée dans 11 à 35 litres d'eau par hectare. On ne peut effectuer qu'un seul épandage aérien par saison.
RADIS	Altise des crucifères		180	Appliquer par voie terrestre dès l'apparition des

				insectes ou des dommages des insectes. Répéter au besoin mais ne pas appliquer dans les 2 jours qui précèdent la récolte.
RAIFORT	Altise des crucifères		180	Appliquer par voie terrestre dès l'apparition des insectes ou des dommages des insectes. Répéter au besoin mais ne pas appliquer dans les 2 jours qui précèdent la récolte.
HARICOTS MANGE-TOUT	Pyrale du maïs		260	Appliquer par voie terrestre dès l'apparition des premiers signes d'infestation. Répéter au besoin. Ne pas appliquer dans les 7 jours qui précèdent la récolte.
				Application aérienne: Appliquer dans 20 à 45 L d'eau, dès l'apparition des premiers signes d'infestation. Ne pas appliquer dans les 7 jours qui précèdent la récolte. Peut être appliqué par voie aérienne deux fois par saison.
TABAC (Champ)	Ver-gris moissonneur, ver-gris blanc		175	Effectuer des applications par voie de terre, en utilisant un volume de pulvérisation total de 220-450 L à l'hectare, avec des buses à une pression de 175-350 kPa. L'activité du ver-

				gris est à son maximum tard en soirée et pendant la nuit. L'application de Perm-UP Insecticide en concentré émulsifiable devrait être effectuée le plus près possible du moment pendant lequel les insectes se nourrissent.
TABAC TRAITEMENT DE PLANTE-ABRI			175	Appliquer une seule fois sur une culture de seigle ou de blé en plante-abri, lorsque la culture est 10-15 cm de hauteur, 4 à 5 jours avant l'enfouissement. Le produit devrait aussi être appliqué autour des champs et sur une bande de 15 mètres sur la culture abri avoisinante. Les cultures abries traitées avec Perm-UP Insecticide en concentré émulsifiable ne devraient pas être utilisés en aliment vert pour animaux.
TABAC-TRAITEMENT AU SOL			175-350	Appliquer une seule fois, 5 jours avant le repiquage. Utiliser la dose élevée lorsque le premier cm du sol ou plus, est sec. Ne pas incorporer. Le produit devrait aussi être appliqué autour des champs et sur une bande de 15 mètres sur la culture abri avoisinante. Ne pas remuer la surface du sol pour au moins 5 jours

				après le traitement.
TABAC-TRAITEMENT EN POST REPIQUAGE			175	Appliquer une seule fois sur les transplants immédiatement avant l'apparition anticipée des dommages occasionnés par les vers-gris s'alimentant. En présence de conditions sévères de pression des insectes, le produit devrait aussi être appliqué autour des champs et une bande de 15 m sur la culture abri avoisinante. Ne pas appliquer dans les 55 jours qui précèdent la récolte.
TOMATES (Serres)	Aleurode des serres		260	Appliquer de façon à bien recouvrir tout le feuillage. Répéter au besoin. Peut être appliqué jusqu'à la journée qui précède la récolte.
TOMATES (Champ)	Doryphore de la pomme de terre, Altise de la pomme de terre, Cicadelle de la pomme de terre, Sphinx de la tomate, Ver-gris panaché		180-260	Appliquer par voie terrestre dans suffisamment d'eau pour assurer une bonne couverture.

	Noctuelle de la tomate (Ver de l'épi du maïs)		260-365	Appliquer par voie terrestre en utilisant la dose élevée pour les infestations sévères. NOTE: Les noctuelles de la tomate ayant déjà pénétré à l'intérieur du fruit ne seront pas contrôlées. Répéter les pulvérisations au besoin. Ne pas appliquer dans la journée qui précède la récolte.
NAVET	Altise des crucifères		180	Appliquer par voie terrestre, au stade de 2-8 feuilles, dès l'apparition des insectes ou des dommages des insectes. Répéter si nécessaire mais pas plus tard qu'au stade de 8 feuilles.

FRUIT: Pour les cultures de fruits mentionnées plus bas, mL par 1000L est utilisé en pulvérisation foliaire diluée. Millilitre à l'hectare est utilisé avec les pulvérisations concentrées. Suivre le calendrier de pulvérisation provincial pour planifier de façon optimale les applications. Lorsqu'une fourchette de doses est conseillé, utiliser la doses élevée si une pression sévère d'insectes est prévue. Utiliser suffisamment d'eau pour assurer une bonne couverture. Application par voie terrestre seulement.

NOTE: Des applications multiples ne sont pas recommandées dans les vergers régis par une gestion intégrée des insectes ravageurs car la population d'arthropodes bénéfiques pourrait être sérieusement diminuée.

CULTURES	INSECTES RAVAGEURS	mL/1000 LITRES	mL/ HECTARE	REMARQUES
POMME	Arpenteuse tardive, Livrée d'amérique	90-175	260-520	NE PAS APPLIQUER dans les 7 jours qui précèdent la récolte.
	Pique-bouton du pommier	90-175	260-520	
	Charançon de la prune, Cicadelle blanche du pommier	125-175	360-520	

	Mineuse des feuilles, Noctuelle des fruits, Mouche de la pomme, Carpocapse de la pomme, Enrouleuses, Punaise terne, Punaise de la molène, Petit carpocapse de la pomme	175	520	
	Sésie du pommier, Sésie du cornouiller			Mélanger 22 mL dans 100 L d'eau, avec 2 L d'huile. Lorsque le dépistage indique que les adultes parasitaires sont actifs (fin juin au début août), appliquer sur les troncs des pommiers, en traitement de bassinage, jusqu'au ruissellement, en utilisant un pulvérisateur à dos, à pistolet ou à air pulvérisé. Une deuxième application peut être effectuée 14 jours plus tard, si les adultes parasitaires sont toujours présents. Ne pas appliquer dans les 7 jours qui précèdent la récolte.
BLEUETS (Année vegetative seulement)	Thrips		180	Note: 70 mL m.a./ha. Effectuer une application entre la mi-mai et le début juin, alors que les plants mesurent 1-2 cm de hauteur.
POIRES (Est du Canada	Psylle du poirier (adultes &	175	520	NE PAS APPLIQUER dans les 7 jours qui

seulement)	nymphes), Carpocapse de la pomme, Noctuelle des fruits verts			précèdent la récolte.
POIRES (Colombie-Britannique)	Psylle du poirier en floraison (adultes ayant hiverné)	175	520	Appliquer jusqu'au stade 1cm pointe verte du feuillage du poirier. NE PAS UTILISER en C.-B. pour supprimer les stades nymphes du psylle du poirier.
	Psylle du poirier après la floraison	175-350	520-1000	NE PAS APPLIQUER dans les 7 jours qui précèdent la récolte à la dose de 175 mL et dans les 14 jours qui précèdent la récolte à la dose de 350 mL.
	Carpocapse de la pomme	175	520	NE PAS APPLIQUER dans les 7 jours qui précèdent la récolte.
PÊCHES, NECTARINES	Tordeuse orientale du pêcher	90-175	275-520	NE PAS APPLIQUER dans les 7 jours qui précèdent la récolte.
	Charançon de la prune, Punaises	175	520	NE PAS APPLIQUER dans les 7 jours qui précèdent la récolte.
PRUNES	Charançon de la prune	175	520	NE PAS APPLIQUER dans les 7 jours qui précèdent la récolte.
VIGNES	Tordeuse de la vigne	175	360	NE PAS APPLIQUER dans les 21 jours qui précèdent la récolte.
	Cicadelle du raisin	90	175	NE PAS APPLIQUER dans les 21 jours qui précèdent la récolte.

ARBRES ET ARBUSTES ORNEMENTAUX ET PÉPINIÈRES COMMERCIALES: Pour supprimer les insectes dans les arbres et les arbustes ornementaux, pour une utiliser ornementale seulement (excluant les terres boisées).

CULTURES	INSECTES RAVAGEURS	mL/1000 LITRES	mL/ HECTARE	REMARQUES

SAPIN BAUMIER, SAPIN DOUGLAS, MÉLÈZE (Tamarack), PINS, ÉPINETTE	Chenille à houppes du Douglas, Chenille à houppes blanches, Tordeuse des bourgeons de l'épinette, Pyrale des cônes, Diprion s'alimentant ouvertement		45-90	Appliquer à l'aide de l'équipement disponible, avec les dilutions appropriées pour cet équipement. Effectuer une application par saison. Les applications devraient être calculées et effectuées sur une base de volume par arbre pour assurer une couverture appropriée tout en évitant de pulvériser hors de la zone cible.
AUTRES ARBRES ET ARBUSTES CONIFÈRES	Chenille à houppes du Douglas, Chenille à houppes blanches, Tordeuse des bourgeons de l'épinette, Pyrale des cônes, Diprion s'alimentant ouvertement		45-90	La suppression des insectes listés pour les espèces d'arbres et les arbustes conifères non listés est acceptable pourvu que ces espèces soient testées pour les effets phytotoxiques avant d'être utilisés. Pulvériser une petite surface cachée de l'arbre ou de l'arbuste testé et attendre 24 heures pour observer l'apparition des effets négatifs, si présents.
ARBRES ET ARBUSTES A FEUILLAGE CADUC	Livrée d'Amérique, Tisseuse du fusain, Chenille à tente estivale, Livrée des forêts, Pucerons s'alimentant ouvertement	90		Appliquer une pulvérisation diluée (pour les nébulisateurs, utiliser 75 L d'eau.). Appliquer dès l'apparition des premiers insectes.
JEUNES PLANTS EN PÉPINIÈRE	Ver-gris		180	L'application devrait être effectuée en présence de conditions chaudes et humides, lorsque les larves sont petites

				(jusqu'à 2,5 cm)

MATÉRIEL D'APPLICATION: La suppression obtenue au moyen de n'importe quelle pulvérisation dépend du soin qu'on y met durant l'application. Il faut choisir le matériel qui convient. Pour traiter les gros arbres (ou les peuplements) accessibles par voie terrestre, il vaut mieux utiliser un pulvérisateur à moteur et à haute pression ou un nébulisateur. Les pulvérisateurs à haute pression débitent un gros volume de produit dilué, et il faut en utiliser assez pour mouiller tout le feuillage. Les nébulisateurs sont conçus pour appliquer un petit volume de produit concentré, et il faut en utiliser juste assez pour humecter le feuillage. Les pulvérisateurs à pompage manuel sont habituellement suffisants pour traiter les arbres d'ornement de taille moyenne (d'au plus 4,5 m de hauteur). Mélanger Perm-UP Insecticide en concentré émulsifiable comme pour une pulvérisation diluée.

SYLVICULTURE PÉPINIÈRE SERRES	INSECTES RAVAGEURS	mL/1000 LITRES	mL/ha	REMARQUES
JEUNES PLANTS DE CONIFÈRES: Épinette, Pin, Cèdre, If, Genévrier	Charançon de la racine du fraisier			Appliquer 65 mL de produit par 100 L d'eau, jusqu'au ruissellement, à l'émergence des adultes et avant le début de la ponte. Une application bien planifiée par saison devrait supprimer les adultes. Un deuxième traitement peut être effectué 21 jours après que le dépistage ait indiqué la présence continuelle de charançons adulte.

AVIS À L'UTILISATEUR: Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

NATURE DE LA RESTRICTION: Ce produit doit être employé strictement selon le mode d'emploi autorisé. S'informer auprès des autorités provinciales pour vérifier si un permis d'utilisation est requis.

USAGES RESTREINTS:
USAGE COMMERCIAL SUR LES TERRES BOISÉES: N'appliquer ce produit que par voie terrestre. Utiliser dans les plantations d'arbres de Noël, les peuplements de grande valeur servant à la production de semences et les autres zones boisées de grande

valeur et à aménagement extensif. Avant de traiter localement des terres boisées, demander conseil aux gouvernements provinciaux ou fédéraux des forêts et/ou des pêches.

Ce produit peut être utilisé sur des terres boisées sous la surveillance des agents forestiers provinciaux ou fédéraux.

ARBRES	**INSECTES RAVAGEURS**	**mL/1000L**	**mL/ha**	**REMARQUES**
SAPIN BAUMIER TAXIFOLIÉ DOUGLAS MÉLÈZE LARICIN (TAMARAC) PINS ÉPINETTES	Chenille à houppes du Douglas, Chenille à houppes blanches, Tordeuse des bourgeons de l'épinette, Pyrales des cônes, Tenthrèdes (s'alimentant ouvertement), Tenthrèdes à tête jaune de l'épinette	-	45-90	Appliquer en utilisant le matériel disponible et le taux de dilution qui y est approprié. Traiter 1 fois par saison. Calculer le traitement d'après le volume à utiliser par arbre, afin de bien couvrir les plantes tout en limitant la pulvérisation hors cible.
AUTRES ARBRES ET ARBUSTRES CONIFÈRES	Chenille à houppes du Douglas, Chenille à houppes blanches, Tordeuse des bourgeons de l'épinette, Pyrales des cônes, Tenthrèdes (s'alimentant ouvertement)	-	45-90	Ce produit peut être utilisé pour la suppression des insectes indiqués sur les arbres et arbustes conifères non indiqués pourvu qu'on en détermine préalablement la phytotoxicité avant l'utilisation. Pour ce faire, en pulvériser sur une petite partie peu visible de l'arbre ou de l'arbuste,

				attendre 24 heures et voir s'il y a des effets indésirables.
ARBRES ET ARBUSTES À FEUILLAGE CADUC	Livrée d'Amérique, Tisseuse du fusain, Chenille à tente estivale, Livrée des forêts, Pucerons (s'alimentant ouvertement)	90	-	Appliquer sous forme de pulvérisation diluée (si on se sert d'un nébulisateur, utiliser 75 L d'eau). Traiter dès l'apparition des insectes.
SEMIS D'ARBRES ZONES DE REBOISEMENT	Ver-gris	-	175	Traiter par temps assez chaud et humide, quand les larves sont petites (au plus 2,5 cm de long).

MATÉRIEL D'APPLICATION: La suppression obtenue au moyen de n'importe quelle pulvérisation dépend du soin qu'on y met durant l'application. Il faut choisir le matériel qui y convient. Pour traiter les gros arbres (ou les peuplements) accessibles par voie terrestre, il vaut mieux utiliser un pulvérisateur à moteur et à haute pression ou un nébulisateur. Les pulvérisateurs à haute pression débitent un gros volume de produit dilué, et il faut en utiliser assez pour mouiller tout le feuillage. Les nébulisateurs sont conçus pour appliquer un petit volume de produit concentré, et il faut en utiliser juste assez pour humecter le feuillage. Les pulvérisateurs à pompage manuel sont habituellement suffisants pour traiter les arbres d'ornement de taille moyenne (d'au plus 4,5 m de hauteur). Mélanger Perm-UP Insecticide en concentré émulsifiable comme pour une pulvérisation diluée. **PRÉCAUTIONS: QUANT ON UTILISE CE PRODUIT SELON LES DIRECTIVES SUR DES TERRES BOISÉES, NE PAS APPLIQUER À MOINS DE 100 m DES MASSES D'EAU DE PÊCHE OU DES HABITATS D'OISEAUX AQUATIQUES. VOIR LES AUTRES PRÉCAUTIONS SUR L'ÉTIQUETTE.**

BÂTIMENTS AGRICOLES	INSECTES RAVAGEURS	mL/ 1000L	mL/ ha	REMARQUES
Étables à bouvillons, Étables laitières, Poulaillers, Écuries, Usines de transformation, Usines comme Laiteries, Parcs d'engraissement	Mouche Domestique, Mouche piquante des étables	5200 (ou 25 mL par 5 L)	-	Traitement superficiel à effet rémanent : Utiliser 5 L pour 100 m^2 de surface. Ne pas faire de pulvérisation dans l'air ambiant. Ne pas pulvériser directement sur les bovins ni sur les volailles. Ne traiter les laiteries que lorsqu'elles ne sont pas en activité. Avant la reprise des activités, bien nettoyer l'équipement de laiterie.

POLLÉNIES DU LOMBRIC: Les pollénies du lombric sont des insectes de l'ordre des Diptères. Ressemblant à la mouche domestique, elles s'en distinguent par leur paresse et leur comportement erratique ainsi que par leurs ailes, qui se chevauchent lorsqu'elles sont au repos. Elles ont l'habitude d'entrer dans les bâtiments en automne et de se rassembler pour y hiverner. Quand les jours commencent à raccourcir, à la mi-août, elles partent à la recherche d'un abri pour hiverner. Lorsque, pendant cette recherche, le temps commence à se refroidir, elles sont attirées par les murs chauds et ensoleillés, ce qui donne l'occasion de les supprimer à l'extérieur des bâtiments.

SUPPRESSION À L'EXTÉRIEUR: Pollénies du lombric: Préparer une bouillie de pulvérisation en mélangeant 130 mL avec 10 L d'eau. Pulvériser cette bouillie sur les murs extérieurs, y compris les avant-toits, les sous-faces et, s'il y a lieu, les boiseries de fenêtres des baraques, des pièces utilisées pour les rebuts, des hangars, des penderies, des entrepôts, des bâtiments pour l'équipement, des bâtiments agricoles et des autres bâtiments où les pollénies du lombric sont problématiques. Traiter à la dose approximative de 10 L de bouillie pour 100 m^2. Le moment propice au traitement se situe entre la mi-août et la fin de septembre, selon les conditions météorologiques.

ARAIGNÉES: Mélanger 130 mL avec 10 L d'eau, et pulvériser ce mélange là où les araignées se rassemblent, surtout sous les avant-toits et sur les sous-faces des bâtiments. Traiter en cas de grave infestation par les araignées.

APPLICATION TOPIQUE SUR LES BOVINS DE BOUCHERIE, LES VACHES LAITIÈRES TARIES ET LES VOLAILLES

1. PULVÉRISATION

VACHES LAITIÈRES – taries :

Ne pas traiter moins de 30 jours avant le vêlage.

Attendre 7 jours entre le dernier traitement et l'abattage.

INSECTES	**DOSE**	**TRAITEMENT**
MOUCHE DES CORNES, MOUCHE FACIALE MOUCHE NOIRE	Mélanger 125 mL avec 100 L d'eau dans un pulvérisateur.	Pulvériser 1 à 2 L de bouillie par animal, sur tout le corps. Contre la mouche des cornes et la mouche faciale, répéter au besoin, mais pas plus de 1 fois toutes les 2 semaines. Contre la mouche noire, il faudra peut-être faire un autre traitement 8 jours plus tard.
MOUCHE DES CORNES, MOUCHE FACIALE	Mélanger 13 mL avec 1 L d'eau dans un pulvérisateur à base pression.	Pulvériser 25 à 50 mL de bouillie par animal. Traiter la face et les épaules. Répéter au besoin, mais plus de 1 fois toutes les 2 semaines.
POUX	Mélanger 125 mL avec 400 L d'eau dans un pulvérisateur.	Pulvériser la bouillie jusqu'à ce que l'animal en soit couvert au complet. Il est conseillé de faire un autre traitement 14 à 21 jours plus tard.

BOVINS DE BOUCHERIE:

MOUCHE DES CORNES, MOUCHE FACIALE, POUX, MOUCHE NOIRE	Mélanger 125 mL dans 400 L d'eau dans un pulvérisateur.	Pulvériser la bouillie jusqu'à ce que l'animal en soit couvert au complet. Contre les poux, il est conseillé de faire un autre traitement 14 à 21 jours plus tard. Contre la mouche noire, il faudra peut-être faire un autre traitement 8 jours plus tard. Attendre 7 jours entre le dernier traitement et l'abattage.

VOLAILLES:

LIPONYSSE DES VOLAILLES	Mélanger 125 mL dans 100 L d'eau dans un pulvérisateur.	Utiliser 4 L de bouillie pour 100 volailles. Pulvériser d'en bas pour bien traiter de la zone de ventilation. Ne pas abattre les volailles moins de 7 jours après le traitement.

2. GRATTE DOS/APPLICATEURS AUTOMATIQUES (Pest-Doom, Lewis)

Pour le traitement des bovins de boucherie au pacage ou au pâturage avec des applicateurs placés dans des conditions d'emploi libres ou forcées. Ne pas utiliser pour les vaches laitières en lactation.

BOVINS DE BOUCHERIE:

MOUCHE NOIRE	Diluer 125 mL dans 10 L d'huile légère.	Calibrer les applicateurs automatiques de façon à ce que la dose par animal ne dépasse pas 0,125 g de perméthrine par animal et par jour. Avant l'abattage, prévoir un jour sans traitement.

MOUTON:		
Barbin du mouton	Dose: Mélanger 125 mL avec 50 L d'eau dans un pulvérisateur.	Pulvériser sur l'animal jusqu'à ce qu'il en soit bien couvert. Ne pas appliquer plus de 150 mL de bouillie par animal. Faire un traitement par année, en automne ou en hiver, avant l'agnelage et la tonte. Ne pas traiter les animaux malades. Ne pas contaminer les aliments pour animaux ni les points d'eau. Ne pas traiter les agneaux ni les moutons adultes moins de 90 jours avant leur abattage.

PLANTES ORNEMENTALES DE SERRE:

PLANTES	**INSECTES**	**DOSE**	**TRAITEMENT**
ASPIDISTRAS BÉGONIAS FOUGÈRE DE BOSTON CHRYSANTHÈMES CORDYLINES DIEFFENBACHIAS DRAGONNIERS FICUS FUCHSIAS GÉRANIUMS GERBERAS IMPATIENTES PÉTUNIAS PHILODENDRONS POINSETTIAS ROSES SANSEVIÈRES PLANTE-ARAIGNÉE	Aleurode des serres	Mélanger 26 mL de Perm-UP Insecticide en concentré émulsifiable avec 100 L d'eau.	Pulvériser de façon à bien couvrir tout le feuillage. Répéter au besoin pour continuer à supprimer les insectes. Bien qu'on n'ait pas signalé de dégâts, il est conseillé de ne pas traiter les fleurs ouvertes en serre.
	Mineuse du chrysanthème	Mélanger 26 mL de Perm-UP Insecticide en concentré émulsifiable avec 100 L d'eau.	Traiter avec un pulvérisateur conventionnel une fois que la population d'insectes s'est développée. Au besoin, répéter 1 fois par semaine.

REMARQUE SUR L'UTILISATION EN SERRE: Ne pas mélanger le Perm-UP Insecticide en concentré émulsifiable avec d'autres pesticides, parce que beaucoup de variétés de plantes peuvent réagir différemment aux mélanges de produits chimiques. Sur les plantes ornementales à feuilles cireuses, l'emploi d'un agent mouillant adhésif peut améliorer l'efficacité du Perm-UP Insecticide en concentré émulsifiable.

AVIS À L'UTILISATEUR: LIRE CE QUI SUIT AVANT D'APPLIQUER CE PRODUIT POUR L'USAGE SPÉCIAL INDIQUÉ :

Le MODE D'EMPLOI de ce produit pour le ou les usages spéciaux décrits ci-dessous a été rédigé par des personnes autres que à United Phosphorus, Inc. et est homologué par Santé Canada dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandés pas les utilisateurs. United Phosphorus, Inc. ne formule aucune allégation ni n'offre aucune garantie concernant l'efficacité du produit ou la tolérance des cultures (phytotoxicité) lorsque ce produit est employé sur les cultures.figurant ci-dessous.

En foi de quoi l'acheteur et l'utilisateur assument tous les risques relatifs à l'efficacité du produit ou à la tolérance des cultures, et ils acceptent de dégager United Phosphorus, Inc. de toute responsabilité liée à des réclamations relatives à l'efficacité ou à la phytotoxicité du produit lorsque celui-ci est appliqué aux fins des usages décrits ci-dessous.

MODE D'EMPLOI : Répression du petit coléoptère de la ruche (*Aethina tumida*) autour des colonies d'abeilles.

Mélanger 1,16 mL du produit dans 1 L d'eau et appliquer par léger bassinage du sol sur une surface de 45 à 60 cm de largeur devant chacune des ruches infestées par le petit coléoptère de la ruche. Faire les traitements en fin de soirée, lorsque les abeilles ne sont plus actives. Ou encore, le traitement peut être effectué avant l'installation des ruches, pour nettoyer le rucher; appliquer sur la surface du sol de 24 à 48 heures avant l'installation des ruches.

Procéder à un maximum de deux traitements par année, un au printemps et un à l'automne.

Le sol où un traitement est prévu doit être nu ou tondu avant l'application. S'assurer qu'il n'y aura aucune accumulation de la solution de bassinage où les abeilles pourraient recueillir de l'eau contaminée. Pour de meilleures pratiques apiculturales, les ruches devraient être placées sur des supports de ruches; après le traitement, il faut prévoir une surface d'arrivée telle qu'une plateforme attachée à l'entrée de la ruche. Dans le cadre d'une saine stratégie de lutte antiparasitaire intégrée, un suivi des activités est recommandé.

NOTE : La perméthrine est très toxique pour les abeilles et une extrême prudence est de mise pour éviter que Perm-up n'entre en contact avec les abeilles ou avec la ruche par la

pulvérisation, par la dérive ou par tout produit résiduel présent sur une surface accessible aux abeilles. En présence de ruches, les applications ne doivent se faire que par bassinage du sol. Les pulvérisateurs manuels ne doivent être utilisés qu'en l'absence de ruches et seulement pour les nettoyages du rucher avant une installation. Ne pas contaminer les sources d'eau ou de nourriture qui se trouvent dans les environs ni appliquer par temps venteux. Pour une meilleure pénétration dans le sol et une plus grande efficacité, couper les herbes ou exposer le sol à nu autour des ruches avant le traitement.

RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Pour la gestion de la résistance, Perm-UP Insecticide en concentré émulsifiable contient un insecticide du groupe 3. Toute population d'insectes peut renfermer des individus naturellement résistants à Perm-UP Insecticide en concentré émulsifiable et à d'autres insecticides du groupe 3. Ces individus résistants peuvent finir par prédominer au sein de leur population si ces insecticides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

- Pour retarder l'acquisition de la résistance aux insecticides : dans la mesure du possible, alterner l'utilisation de Perm-UP Insecticide en concentré émulsifiable ou les insecticides du même groupe 3 avec des insecticides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes nuisibles.
- Éviter d'appliquer un plus grand nombre d'application que le nombre maximal inscrit sur l'étiquette de Perm-UP Insecticide en concentré émulsifiable ou des autres traitements du même groupe dans une même saison.
- Utiliser des mélanges en cuve contenant des insecticides provenant d'un groupe différent, si cet emploi est permis.
- Utiliser les insecticides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée comprenant des inspections sur le terrain, la tenue de dossiers, et qui envisage la possibilité d'intégrer des pratiques de lutte culturale, biologique, ou d'autres formes de lutte chimique.
- Inspecter les populations d'insectes traitées pour y découvrir les signes de l'acquisition d'une résistance.
- Pour des cultures précises ou des organismes nuisibles précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la lutte intégrée.

Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser à United Phosphorus, Inc. à 1-800-438-6071.

PREMIERS SOINS

EN CAS D'EMPOISONNEMENT Consulter **IMMÉDIATEMENT** un médecin ou un centre anti-poison.

SI AVALÉ Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de

procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner aucun liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

EN CAS D'INHALATION: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

SI SUR LA PEAU/VETEMENTS Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

SI DANS LES YEUX Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES
Ce produit contient un distillat de pétrole – le vomissement peut provoquer une pneumonie aspiratoire.

ENTREPOSAGE
Entreposer dans un endroit frais, sec et bien ventilé, éloigné des produits alimentaires et hors de la portée des enfants et des animaux. Garder le produit à l'abri du gel. Entreposer à une température supérieure à -12º C.

NETTOYAGE D'UN DÉVERSEMENT
Porter un équipement de protection approprié (gants, lunettes, tablier) au moment de nettoyer un déversement. Si le contenant coule, boucher la fuite et déposer le contenant dans un baril ou un sac en plastique conçu pour les contenus lourds.

Pour les déversements et les fuites : limiter le liquide avec des digues de matières inertes (terre, argile, litière à chat etc.). Absorber le déversement dans la matière inerte et déposer le tout à la pelle dans un contenant à rebuts refermable.
Sur les surfaces dures – Saupoudrer la zone de déversement avec un détergent et brosser dans une petite quantité d'eau avec une brosse rude. Laisser reposer 10 minutes et absorber dans une matière inerte et déposer le tout à la pelle dans un contenant à rebuts.
Sur le sol – enlever les 15 premiers cm de sol de la zone de déversement et remplacer avec de la terre fraîche. Jeter tous les rebuts, incluant les brosses utilisées, selon la réglementation provinciale. Pour plus de renseignements concernant l'élimination des produits déversés et pour le nettoyage des déversements, s'adresser à l'organisme de réglementation provincial ou au fabricant.

ÉLIMINATION

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.

2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.

3. Rendre le contenant inutilisable.

4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

AGRAL est une marque de commerce déposée de Syngenta Group Company.
Perm-UP est une marque de commerce déposée de United Phosphorus, Inc.